Le point sur la consécration de la Russie au CIM : faite ou pas faite ?

Publié le 29 avril 2009
Abbé Fabrice Delestre
7 minutes

> *« Mais sur ce chemin si difficile, devant les oppositions si violentes, nous vous demandons, chers fidèles, encore une fois, de recourir à la prière. Il nous semble que le moment est venu de lancer une offensive d'envergure, profondément ancrée sur le message de Notre Dame à Fatima, dont elle-même a promis l'heureuse issue, puisqu'elle annonce qu'à la fin son Cœur Immaculé triomphera. C'est ce triomphe que nous Lui demandons, par les moyens qu'elle demande elle-même,* ***la consécration de la Russie à son Cœur Immaculé par le Pasteur Suprême et tous les évêques du monde catholique, et la propagation de la dévotion à son Cœur douloureux et immaculé.*** *C'est pourquoi nous voulons lui offrir dans ce but, d'ici le 25 mars 2010, un bouquet de 12 millions de chapelets, comme une couronne d'autant d'étoiles autour de sa personne, accompagné d'une somme équivalemment importante de sacrifices quotidiens que nous aurons soin de puiser avant tout dans l'accomplissement fidèle de notre devoir d'état, et avec la promesse de propager la dévotion à son Cœur Immaculé. »*

La très sainte Vierge Marie l'a demandée à Fatima… La consécration de la Russie : faite ou pas faite ?

La demande exacte de Notre Dame

Après avoir annoncé, le 13 juillet 1917, à Fatima, qu'elle *« viendrait demander la consécration de la Russie à (son) Cœur Immaculé »*, Notre Dame apparut à Lucie, à Tuy, le 13 juin 1929, pour venir lui demander de transmettre au Saint Père cette demande.
La voyante donna des précisions supplémentaires, sur cette demande, dans deux lettres adressées au Père Gonçalves, son confesseur, en mai et juin 1930 : « Le bon Dieu promet de mettre fin à la persécution en Russie, **si le Saint Père daigne faire, et ordonne aux évêques du monde catholique de faire également, un acte solennel et public de réparation et de consécration de la Russie aux très saints Cœurs de Jésus et Marie**, et si Sa Sainteté promet, moyennant la fin de cette persécution, d'approuver et de recommander la pratique de la dévotion réparatrice (des premiers samedis)».
Ces lignes indiquent les conditions requises pour accomplir la demande de Notre Dame :

1. Il doit s'agir d'un **acte solennel et public**, effectué à la face de toute l'Eglise et du monde entier de manière claire et nette, excluant toute ambiguïté.
2. Il est demandé un **acte de réparation et de consécration de la Russie**, c'est-à-dire que l'esprit de réparation, si présent dans l'ensemble du message de Fatima, doit totalement imprégner cet acte.
3. **La Russie doit être l'objet précis et unique** de cette consécration.
4. **Le Saint Père doit engager son autorité suprême de chef de l'Eglise universelle**, non seulement en faisant cet acte, mais en ordonnant à tous les évêques catholiques du monde de le faire avec lui.
5. Enfin, **le Saint Père doit promettre de promouvoir la dévotion réparatrice envers le**

Cœur Immaculé de Marie.

Les trois bienfaits attachés par Notre Dame à l'acte solennel et public de réparation et de consécration de la Russie qu'elle venait demander

Notre Dame, dans son secret du 13 juillet 1917, a attaché l'obtention de trois grandes grâces à l'acte de réparation et de consécration de la Russie à son Cœur Immaculé :
1° la conversion de la Russie à la foi catholique ;
2° un certain temps de paix dans le monde ;
3° le salut éternel de beaucoup d'âmes.

Les différents actes de consécration au Cœur Immaculé de Marie, effectués par les Papes, ont-ils correspondu à la demande de Notre Dame ?

Le Pape Pie XI (1922–1939) : Il refusa de faire l'acte demandé par Notre Dame à Tuy, à tel point que le Ciel s'en plaignit, Notre Seigneur adressant ces terribles paroles à Sœur Lucie (révélation de Rianjo, août 1931) :
« Fais savoir à mes ministres, étant donné qu'ils suivent l'exemple du roi de France en retardant l'exécution de ma demande, qu'ils le suivront dans le malheur. Jamais il ne sera trop tard pour recourir à Jésus et à Marie. »
Le Pape Pie XII (1939–1958) : Devant la grande calamité de la Seconde Guerre mondiale, il fit une consécration du monde au Cœur Immaculé de Marie, le 31 octobre 1942. Voici ce qu'a écrit le grand spécialiste de Fatima, le Père Alonso, à ce sujet : « Cet acte n'était pas la consécration singulière de la Russie et il n'avait pas été réalisé avec tous les évêques du monde. (…) La consécration qui aurait tout obtenu, et d'une manière éminente, eût été la consécration de la Russie » .
Le 7 juillet 1952, Pie XII consacrait et vouait « d'une manière très spéciale tous les peuples de la Russie au Cœur Immaculé de Marie », dans la Lettre Apostolique « Sacro Vergente Anno ». Mais ce n'était pas un acte solennel et public, aucun acte de réparation n'y était joint et Pie XII n'avait pas ordonné aux évêques de s'unir à lui.
Les Papes Jean XXIII (1958–1963) et Paul VI (1963–1978) n'ont effectué aucun acte de consécration au Cœur Immaculé de Marie.
Le Pape Jean-Paul II (1978–2005) a fait deux actes d'offrande du monde au Cœur Immaculé de Marie. Le premier eut lieu le 13 mai 1982 à Fatima. Dès le lendemain, Sœur Lucie faisait savoir que cet acte ne correspondait pas à ce qu'avait demandé Notre Dame, car le Pape n'avait pas ordonné aux évêques de s'unir à lui, et que la Russie n'avait pas été l'objet de cet acte. Or, Dieu voulait « la consécration de la Russie et uniquement de la Russie, sans aucune adjonction ».
Le second eut lieu le 25 mars 1984, à Rome : le texte était à très peu de choses près le même que celui de 1982, mais Jean Paul II avait informé les évêques du renouvellement de l'acte de 1982, sans toutefois leur ordonner de s'unir à lui.
Jusqu'en 1989, Sœur Lucie répéta souvent, dans ses parloirs, que la consécration demandée par Notre Dame n'avait pas été faite. Ainsi elle affirma, en mai 1989, au cardinal Law, archevêque de Boston : « Le Saint Père considère qu'elle a été faite, faite au mieux des possibilités dans les circonstances. Faite sur le chemin étroit de la consécration collégiale qu'elle a demandée et qu'elle désirait ? Non, cela n'a pas été fait. »
A partir de 1989, le Vatican exerça une pression formidable sur Sœur Lucie pour lui faire dire que l'acte de 1984 correspondait à la demande de Notre Dame. Il semble que la voyante ait cédé à cette pression. Pourtant, dans son dernier livre, « Appels du Message de Fatima », paru en 2000, Sœur

Lucie ne parle absolument pas de la Russie et de la question de sa consécration : silence éloquent et révélateur, qui montre son désaccord avec la position du Vatican. En revanche, elle montre clairement l'absence complète, dans le monde actuel, des deux grandes grâces attachées à cette consécration :

1°) Absence totale de la paix dans le monde : la description du monde actuel qu'elle fait ne laisse aucun doute à ce sujet, et montre la persistance, parmi les gouvernants, d'un fol orgueil qui provoque « toujours plus de sang répandu, sang qui forme une mer dans laquelle ils noient les peuples » .

2°) Au sujet du salut éternel de beaucoup d'âmes, Sœur Lucie ne semble guère optimiste, en particulier lorsqu'elle débute les chapitres 29 et 32 où elle traite des sixième et neuvième commandements de Dieu.

La conclusion logique s'impose donc d'elle-même : la consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie, telle que Notre Dame l'a demandée à Fatima en 1917, puis à Tuy en 1929, n'a été faite par aucun pape jusqu'à ce jour.

Abbé Fabrice Delestre.

Article paru dans Fideliter n° 187 de janvier-février 2009

Notes de bas de page

1. Fr. François de Marie des Anges : Fatima, joie intime, événement mondial, 2 éd., 1993, p. 199.[↩]
2. Op. cit., p. 213.[↩]
3. Op. cit., p. 247.[↩]
4. Op. cit., p. 359.[↩]
5. Op. cit., p. 374[↩]
6. Sœur Lucie, Appels du Message de Fatima, 1 éd. française, 2003, Ch. 8, p. 94.[↩]
7. Appels., p. 249 et 262.[↩]